ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 34729

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche au sujet du financement de la recherche scientifique en France. En effet, comme l'a souligné M. Axel Kahn, directeur de l'institut Cochin, directeur de recherches à l'INSERM, lors de l'émission « 100 minutes pour convaincre » diffusée sur France 2 le 16 février 2004, la recherche scientifique est quelque peu oubliée lors de l'élaboration du budget national. Cela entraîne donc un manque de moyens certains, incitant bon nombre de chercheurs français à partir travailler dans d'autres pays, où la recherche est valorisée. Il souhaiterait savoir quel est son sentiment à ce sujet, et de quelle manière il entend intervenir pour renforcer les crédits alloués à la recherche, permettant ainsi aux chercheurs français de travailler efficacement dans leur pays. - Question transmise à M. le ministre délégué à la recherche.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a, au début de cette année, fait procéder au dégel intégral des crédits non versés fin 2002, soit pour le CNRS 172 millions d'euros. Leur versement fin 2002 n'aurait fait qu'augmenter inutilement le volume des crédits non consommés au niveau des établissements. Leur versement début 2004 entraîne une augmentation effective des crédits mis à disposition des laboratoires qui seront désormais en mesure de les consommer réellement au lieu de les mettre en réserve. D'autre part, le Gouvernement vient, conformément à la volonté exprimée par le Président de la République, de rétablir les 550 postes statutaires qui avaient été transformés en postes contractuels par la loi de finances pour 2004. Ces deux mesures s'inscrivent, en effet, dans la dynamique nouvelle impulsée par le Président de la République qui, dès janvier dernier, a souhaité que la politique de recherche de notre pays soit relancée par une loi d'orientation et de programmation. Selon le souhait du Président de la République, cette loi, qui sera présentée au Parlement à l'automne, affirmera les engagements pluriannuels en faveur de la recherche annoncés par le gouvernement pour les années 2005 à 2007.

Données clés

Auteur : M. Jacques Remiller
Circonscription : Isère (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 34729
Rubrique : Recherche
Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale
Ministère attributaire : recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1542
Réponse publiée le : 25 mai 2004, page 3864